

MICHAËL LAINÉ

L'économie à Sciences Po

Ouvertures
économiques



deboeck **B**
SUPÉRIEUR

L'économie à Sciences Po

MICHAËL LAINÉ

L'économie à Sciences Po

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : **www.deboecksuperieur.com**

Illustration de couverture: © Jag_cz - stock.adobe.com

© De Boeck Supérieur s.a., 2021
Rue du Bosquet, 7 – B1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale, Paris:
Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles: 2021/13647/094

ISSN 2030-2061
ISBN 978-2-8073-3420-5

SOMMAIRE

Avant-propos	1
Introduction	3
CHAPITRE 1	
Disjonction micro-macro : la dynamique paradoxale du capitalisme	17
CHAPITRE 2	
Le paradigme naturaliste : une économie réelle d'échange	109
CHAPITRE 3	
Le paradigme hétérodoxe : une économie monétaire de production	151
CHAPITRE 4	
De quelques débats contemporains	201
Lexique	287
Annexes	305
Annexe 1. Du bon usage d'Internet.....	307
Annexe 2. Quelques chiffres-clefs	319
Annexe 3. Quelques notions importantes de comptabilité nationale	325
Table des matières	335

AVANT-PROPOS

Le manuel que vous tenez entre les mains est né d'une profonde insatisfaction, doublée d'une perplexité non moins enracinée. Les ouvrages destinés aux étudiants ne parlent de l'économie réelle ni ne permettent de développer un esprit critique. Pour le dire autrement, l'économie des manuels n'est pas celle de la recherche. Non seulement cela, mais elle n'offre qu'une ressemblance très lointaine avec les savoirs théoriques développés par les chercheurs. Il ne s'agit pas d'un louable souci pédagogique de simplification. Non, les modèles présentés renvoient ou à un état de la recherche périmé de quelques décennies (IS-LM, théorie quantitative de la monnaie) ou à une invention didactique simpliste (OG-DG). Les grands débats théoriques qui agitent la communauté des chercheurs à l'heure actuelle – sur la financiarisation, la stagnation séculaire, le réchauffement climatique – sont à peine mentionnés et sont le plus souvent purement et simplement ignorés. Quant au pluralisme des idées, il est inexistant. Place n'est faite qu'à un seul cadre théorique, comme si la discipline était unifiée et que les débats n'avaient plus cours en son sein. C'est là donner une image fautive de la science économique et empêcher l'épanouissement de l'esprit critique.

Le présent manuel, basé sur trois années d'enseignement à Sciences Po Lille, entend donc relever ces défis. Il se fixe en outre pour objectif de participer à la formation non pas de techniciens mais d'individus aptes à analyser l'économie, à en comprendre les rouages pour mieux s'y repérer et y agir. Il privilégie la maîtrise des concepts et des raisonnements plutôt que la virtuosité mathématique. Aussi indispensables soient-elles, les mathématiques constituent avant tout un outil de démonstration, tributaire d'un raisonnement d'ensemble. Or, c'est bien la compréhension de l'économie qui intéresse les étudiants et leurs pédagogues. C'est elle que nous visons. Il n'y a, en tout et pour tout, que vingt et une équations dans ce manuel. Pour autant, c'est là notre projet et notre défi, les inévitables simplifications ne se font pas au détriment de la rigueur et de la pertinence des raisonnements. Au contraire, notre ambition est d'insuffler quelque chose comme le goût de la connaissance et la passion de comprendre.

Aux lecteurs et aux lectrices de dire si le pari est réussi.

INTRODUCTION

Il y a plus, dans l'économie, que l'économie elle-même. Au sens large, il s'agit de la science des besoins des êtres humains en société, ce qui implique de comprendre la psychologie, la formation et l'évolution des règles sociales, des lois et des idées. L'économie est passionnante, car elle ne consiste pas en un ensemble de savoirs et de principes figés, mais avant tout en une façon de penser, une méthode d'analyse, qui va souvent à l'encontre des idées reçues et croyances répandues. L'économie nous semble familière puisque, au quotidien, nous prenons un ensemble de décisions d'achat ou de vente, nous gérons notre compte en banque voire sollicitons un patron en vue d'obtenir un emploi. Cette familiarité nous donne l'impression de comprendre un tant soit peu les rouages de l'économie ; or cette familiarité est trompeuse, elle nous induit en erreur. Bourdieu mettait en garde contre ce qu'il appelait « l'illusion de la connaissance spontanée ». Le bon sens désigne bien souvent une erreur à redresser ; ce qui est communément admis, sans examen, a toutes les chances d'être une idée fausse. Les acteurs de l'économie ne comprennent pas l'économie, et c'est pourquoi nous avons besoin de la science. Dans l'opinion publique, les idées fausses abondent : pour qu'un pays soit riche, il vaudrait mieux qu'il ait des ressources naturelles, la monnaie serait liée à l'or, les banques spéculeraient avec notre argent, il y aurait forcément l'économie réelle d'un côté et la finance de l'autre, la Banque centrale utiliserait la planche à billets, le capitalisme serait par essence productiviste, le but du commerce serait d'avoir toujours plus d'exportations... À l'issue de ce cours, vous serez en mesure de démystifier les idées reçues et de mieux comprendre le fonctionnement de l'économie. Cette illusion de la connaissance spontanée que nous avons tous à des degrés divers vient du fait que nous raisonnons à un niveau individuel et que nous appliquons ensuite au plan collectif, celui de l'économie dans son ensemble, ce qui n'est valable que sur le plan individuel, une erreur de raisonnement que Samuelson appelait « sophisme de composition ». Ce ne sont pas les généralisations abusives qui sont visées ici, mais la façon de raisonner. Elle diffère du tout au tout. Pour le dire de manière savante : il y a disjonction entre les niveaux d'analyse micro, celui d'un individu ou d'une entreprise, qui relève de la gestion, et macro, celui de l'économie entière, lieu d'une multitude d'interactions, objet de la science économique. Cette disjonction constituera le fil rouge de ce manuel. En quelque sorte, la première partie sera consacrée aux bases du raisonnement économique et à la réfutation de la plupart des idées reçues. Les deux parties suivantes s'articuleront, chacune, autour de la présentation des deux principaux paradigmes théoriques, puisqu'il n'y a pas de consensus sur les lois de fonctionnement de la production

et de l'échange de marchandises. Une fois munis de ces outils conceptuels, plus à même de conduire des analyses pertinentes et nuancées, les lecteurs et les lectrices pourront mieux appréhender les enjeux et mécanismes des grands débats théoriques actuels dans une dernière partie.

Puisque cet ouvrage se structure autour du raisonnement économique, il convenait de ne pas l'égarer ou de n'en pas briser le rythme par une exposition centrée sur les savoirs. Non qu'ils n'aient leur importance – qui pourrait le nier ? Tout est bien affaire de présentation. De nombreux compléments de savoir théoriques ou empiriques jalonnent la lecture sous forme d'encadrés. Ces derniers apporteront des précisions ou des développements sur tel ou tel point ; ils présenteront des notions, des points de vue ou des faits utiles. Au lecteur d'en prendre connaissance au gré de sa disponibilité d'esprit ou de l'avancement de sa réflexion.

Plusieurs remarques liminaires s'imposent. Tout d'abord, il importe de caractériser notre système économique. À l'échelle des sociétés humaines, le capitalisme est aussi jeune qu'inédit. Il a permis une création de richesses sans précédent tout en faisant l'objet de controverses régulières visant son instabilité, la coïncidence de la pauvreté et de l'abondance, la dissolution du lien social ainsi que la destruction de l'environnement. C'est pourquoi il importe, avant toute chose, de le définir et de voir en quoi il se distingue du libéralisme, avec lequel on le confond souvent. Faute de le faire avec suffisamment de rigueur, une partie de ces controverses récurrentes manquent leur cible. En effet, on ne comprend bien une chose qu'en appréhendant également ce qu'elle n'est pas ; l'essence est aussi affaire de différence. Le capitalisme se rapproche du libéralisme par certains aspects et s'en éloigne par d'autres. Si l'adhésion au libéralisme suppose l'adhésion au capitalisme, la réciproque n'est pas vraie. Tout d'abord, définissons rapidement le capitalisme (nous compléterons et affinerons tout à l'heure) par trois traits constitutifs : 1) la liberté d'entreprendre, c'est-à-dire d'exercer l'activité économique de son choix ; 2) la propriété privée des moyens de production ; 3) un système de production et d'échanges de biens orienté vers l'accumulation de capital. Signalons tout de suite l'ambiguïté du terme « capital », qui renvoie indifféremment à l'argent comme aux moyens de production. Quant au libéralisme, il se divise en trois branches : sur le plan des mœurs, c'est la tolérance ; à l'échelle politique, c'est le primat de l'individu dans l'organisation de la société ; au niveau économique, c'est la croyance que l'économie se porte mieux si elle est affranchie de toute ingérence extérieure.

Avant tout, le libéralisme est un individualisme. Il émerge à une époque troublée, le XVII^e siècle, où les querelles religieuses se noient dans le sang et où le monarque exerce un pouvoir absolu. Le premier libéralisme, historiquement parlant, est celui des mœurs face aux fanatismes religieux de tous bords. Il procède de la reconnaissance de l'incompatibilité entre foi et coercition. En effet, avance avec force John Locke, « personne ne peut, quand même il le voudrait, croire sur l'ordre d'autrui ». Celui qui obéit n'adhère pas. Sitôt que l'on est d'accord, on n'obéit plus, cela devient du consentement, mais

alors l'ordre est superflu. La question déborde celle de la foi puisqu'elle englobe toute croyance en général. D'où l'appel à la tolérance, à laquelle se résume le libéralisme des mœurs. La tolérance n'est pas la croyance que toutes les idées se valent ou qu'elles sont toutes bonnes. Elle est indissociablement acceptation de la différence des opinions et comportements, aussi gênants soient-ils, et reconnaissance de leur fragilité. Pour évoluer, il faut réaliser que l'on est dans l'erreur, or cette reconnaissance ne peut être imposée, elle doit venir de soi-même. Pour le dire comme Pierre Manent : « Il faut laisser la liberté libre de se tromper, car elle ne peut accéder à la vérité qu'en acceptant le risque de l'erreur. En d'autres termes, le mal que la liberté fait vraiment librement n'est pas vraiment un mal ; il est la liberté s'éduquant elle-même. » De là découle le deuxième libéralisme, celui de la politique : l'acceptation des différences individuelles a pour corollaire l'élévation de l'individu au sommet de l'échelle de valeurs.

Il ne saurait y avoir d'autre objectif à l'organisation en société que ceux que les individus se donnent. Nulle autorité ne saurait exiger d'eux un sacrifice. Il n'est d'intérêt supérieur, Dieu, la patrie ou quelque autre idée, qui commanderait aux hommes. Un sacrifice – que ce soit de sa liberté ou de sa personne – n'est légitime qu'autant qu'il est librement consenti par l'individu ; il cesse de l'être sitôt qu'il est imposé. Le libéralisme est révolte contre l'arbitraire : il est refus d'obéissance à une autorité qui irait à l'encontre ou de ses idées ou de ses intérêts. L'individu est seul apte à déterminer ce qui est bon pour lui. C'est en cela que le libéralisme est fils à la fois de l'humanisme et des Lumières. Inscrite en lui dès l'origine est la croyance que la Raison guide suffisamment l'individu pour qu'il puisse apprendre de ses erreurs, savoir ce qu'il veut et comment il peut l'atteindre. Nul mieux que moi n'est juge de ce que doit être ma vie. Ainsi peut s'énoncer simplement la maxime directrice du libéralisme. Mais il ne se contente pas d'ériger l'individu en valeur suprême pour lui laisser la faculté d'agir en fonction de ses idées et intérêts. Il sait trop combien la liberté des uns peut s'opposer à celle des autres. Pour reprendre les termes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, « la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » ; ma liberté n'a d'autre frontière que celle de la liberté des autres. Il est nécessaire d'instaurer un arbitre entre libertés ; cet arbitre, c'est la Loi. La sauvegarde des libertés suppose ainsi un pouvoir qui leur soit supérieur. De là l'impératif de sa neutralité ; ce pouvoir ne doit jamais perdre de vue sa raison d'être, puisque selon le mot d'ordre de Spinoza : « le but de l'organisation en société, c'est la liberté ».

Toute la profondeur du libéralisme politique lui vient de sa conviction fondamentale : le pouvoir corrompt. Quand bien même on le confierait à des gens vertueux, il finirait tôt ou tard par leur tourner la tête. Il convient dès lors de l'émettre, de le limiter le plus possible, afin d'éviter les abus, qui sont inscrits dans sa nature même. Cette méfiance extrême vis-à-vis du pouvoir explique la proposition phare du libéralisme politique, que les étudiants en science politique connaissent tous : séparation organique des pouvoirs (un membre de l'exécutif ne peut l'être du législatif ni du judiciaire) et équilibre fonctionnel de ces mêmes pouvoirs (chacun doit disposer de prérogatives lui permettant de faire échec à son homologue). Proposition résumée par le génie de la formule de

Montesquieu : « c'est une expérience éternelle que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser ; il va jusqu'à ce qu'il trouve des limites [...]. Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir ».

Il s'ensuit que le libéralisme politique milite aussi pour une limitation du pouvoir de l'État. On a pu parler à ce propos de « statut négatif » des libertés, puisque les libertés promues par le libéralisme politique du XVIII^e siècle consistent en une interdiction faite à l'État de s'immiscer dans les affaires des individus : liberté d'aller et venir (= interdiction des arrestations arbitraires), droit à un procès équitable, présomption d'innocence et proportionnalité des peines à l'infraction commise (= contre l'arbitraire du pouvoir judiciaire), liberté de conscience et d'expression (= interdiction de la censure et du délit d'opinion), etc. Toutefois, cette limitation du pouvoir ne saurait viser à la disparition de l'État, puisque celui-ci, en tant qu'arbitre et garant des libertés, joue un rôle essentiel. En outre, à ce premier âge, négatif, des libertés, s'est ajoutée au fil du temps une conception plus positive de ces dernières, qui marque un deuxième âge, où l'intervention de l'État est nécessaire à l'exercice et à la sauvegarde des libertés collectives (telles que la liberté de réunion et d'association), à quoi a succédé un troisième âge, au mitan du XX^e siècle, celui des « droits-créances », tels que le droit à l'éducation et à la santé, qui dépendent de manière décisive de l'action des pouvoirs publics. Enfin, il est de coutume d'affirmer que la sécurité est la première des libertés, puisque sans intégrité physique il n'est de liberté possible. Le rôle de l'État est ainsi d'assurer cette sécurité des individus, ce qui suppose l'exercice de fonctions dites régaliennes – police, justice, armée.

On aurait tort de confondre libéralisme politique et exaltation de la liberté contre l'égalité. Pour ses partisans, la liberté a pour condition l'égalité. En effet, l'inégalité, le privilège est une liberté accordée aux uns et refusée aux autres. Dans la société d'Ancien Régime, un artisan ne pouvait exercer d'autre profession et selon d'autres méthodes que celles prescrites par sa corporation ; un aristocrate n'avait pas le droit de travailler ; le servage attachait un paysan à sa terre ; la mobilité sociale était très réduite et ne pouvait passer que par le clergé ou l'armée. La société était organique, l'individu ne se comprenait que comme partie d'un tout qui le dépassait ; l'idée de son autonomie eût été scandale ; il remplissait une fonction au service d'un but supérieur. Le statut procédait de l'arbitraire le plus total et le plus injuste, celui de la naissance, qui n'est rien d'autre qu'une loterie ; et puisque l'on ne pouvait, sauf exception, déroger à son statut, celui-ci venait circonscrire étroitement la liberté. L'égalité dont il est question est une égalité de droit et non une égalité de fait. Hommes et femmes diffèrent par leurs talents, leurs vertus et leurs intelligences ; ce que veulent les libéraux au sens politique est donc l'égalité des chances et des traitements, et c'est pourquoi ils sont passionnément attachés à l'idée de mérite. Les critères du mérite sont ceux des vertus et talents (nous dirions aujourd'hui l'effort et la compétence), et de l'utilité sociale. Comme l'affirme la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen : « Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. » Ainsi, l'égalité (des droits) est inséparable du mérite et suppose bien l'inégalité des résultats (ici les « distinctions sociales »).

Puisque nul mieux que l'individu ne sait ce qui est bon pour lui, il s'ensuit qu'il doit être libre d'exercer la profession de son choix, de laquelle il tire sa subsistance. Par là se dévoile la parenté profonde entre libéralisme politique et libéralisme économique ; ce dernier milite également pour une limitation du pouvoir de l'État et la liberté des individus d'agir à leur guise. Cependant, le libéralisme économique consiste plus qu'en une transposition de l'idée de liberté individuelle à l'économie. Il serait simpliste de considérer qu'il n'y a entre les deux qu'une différence d'objet : pour l'un, le libéralisme politique, ce serait l'organisation de la société, pour l'autre, le libéralisme économique, l'organisation de l'économie. Car le libéralisme économique ajoute une idée capitale à l'idée de liberté : si chacun était libre de suivre ses intérêts et ses idées, nous vivrions dans le meilleur des mondes possibles. De la libre concurrence surgit la richesse maximale. La métaphore de la main invisible ne dit pas autre chose. Laissez les marchés se réguler par eux-mêmes et vous obtiendrez le meilleur résultat possible. Par là se dévoile la différence fondamentale avec le libéralisme politique : là où ce dernier se méfiait du pouvoir, sa consœur économique lui fait confiance. Par nature, le pouvoir politique est nuisible ; par nature, le pouvoir économique est bon, puisqu'il est ce qui permet d'atteindre à l'optimum. Bien sûr, il s'agit d'éviter sa concentration excessive, et c'est pourquoi l'État devra empêcher ou à tout le moins réglementer le monopole, les ententes (qui sont des atteintes à la concurrence) et les abus de position dominante. Là où l'un promet l'optimum individuel (le libéralisme politique permet à chacun de se réaliser), l'autre offre la certitude de l'optimum social (tout le monde ne verra pas sa condition matérielle améliorée, mais collectivement le résultat sera le meilleur possible). Du coup, il n'est pas sûr que libéralismes politique et économique soient toujours compatibles, en dépit de leurs liens. De manière générale, la liberté nécessite pour son exercice la mise en œuvre de moyens, financiers notamment, faute de quoi elle resterait purement formelle. Dans le champ économique, avoir plus, posséder plus d'argent ou de biens, c'est avoir plus de pouvoir. Et quand on est démuné, on obéit en fait à la contrainte. Ce qui se présente sous le masque de la liberté n'est que contrainte déguisée. Pour le dire dans les mots de Lacordaire, célèbre polémiste chrétien du XIX^e siècle : « entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime, et la loi qui affranchit ». C'est parce que les révolutionnaires considéraient que les aliénés et les domestiques n'étaient pas libres d'exercer leur jugement, mais obéissaient en fait à leur folie ou à leur maître, qu'ils étaient exclus du droit de vote sous la I^{re} République. Ainsi, les inégalités de naissance nuisent à la liberté, et c'est en cela qu'elles doivent être corrigées. Si l'idée de responsabilité est inséparable de celle de liberté, nul n'est responsable, enfant, de ses parents ; et pourtant, le legs des parents (en termes de capitaux de diverses sortes, économique, culturel, social...) sera déterminant dans la construction de la personnalité et la réussite sociale future. Au sein des économies avancées, entre 55 et 60 % du patrimoine existant est hérité. Ne pas chercher à corriger les inégalités de naissance reviendrait à attribuer à l'enfant le mérite de ses parents – ce qui serait absurde. D'où la devise de la République française, puisque liberté et égalité nécessitent d'être complétées par la fraternité – la « solidarité » en langage moderne. En outre et à l'inverse, il n'est pas sûr que la délimitation de

droits-créances par le libéralisme politique ne suscite pas l'opposition du libéralisme économique, puisque leur exercice peut venir empiéter sur des libertés économiques (concurrence faussée dans le domaine de la santé et de l'éducation). On peut ainsi en toute cohérence être libéral au sens politique sans l'être au sens économique ou libéral au sens économique sans l'être au sens politique ou même des mœurs.

Qu'en est-il, maintenant, des rapports entre libéralisme économique et capitalisme ? Nous avons vu que le libéralisme économique est indissociable de l'idée de libre entreprise. Par ailleurs, il semble logique d'y inclure le droit de propriété individuelle des moyens de production : puisque je suis seul juge de ce qui est bon pour moi, je dois disposer à ma guise des moyens de ma subsistance. Enfin, j'ai le droit de viser l'accumulation de richesses autant que je le souhaite. Nous retrouvons là les trois traits caractéristiques du capitalisme. Il s'ensuit que tout libéral au sens économique est nécessairement, en même temps, partisan du capitalisme. Toutefois, la réciproque n'est pas vraie. On peut être capitaliste sans croire que la libre concurrence aboutit au meilleur des mondes ou que le marché s'autorégule. Le capitalisme n'est pas incompatible avec l'intervention de l'État dans l'économie tant qu'il ne met aucune restriction au droit de propriété individuelle et à la libre entreprise. En ce sens, les économies où existent des États-Providence sont en général des économies capitalistes, alors qu'elles ne sont pas libérales au sens plein du terme.

Une fois ces clarifications opérées, retraçons l'émergence du capitalisme. Celle-ci est très lente. Pour Max Weber, le capitalisme n'est pas soif d'acquisition, cupidité sans limite, appétit de richesse sans frein (qui ont existé de tout temps), mais plutôt « modération rationnelle de cette impulsion irrationnelle », rationalisation du processus productif en vue de la recherche du profit. Le capitalisme est lié à l'apparition de l'entreprise. Or, il n'y a entreprise que si quelque chose se distingue de la personne de l'entrepreneur ; si cet ensemble de biens, ce collectif d'individus qui concourent à la production et/ou à la vente de marchandises survit au décès du ou des fondateurs ; si, en d'autres termes, l'entreprise devient personne morale, dotée d'une existence juridique. Une entreprise suppose des propriétaires, qui peuvent ne pas être les dirigeants. Le propriétaire d'une entreprise, c'est l'actionnaire, que l'on appelle aussi capitaliste puisqu'il risque son capital. Au contraire, le dirigeant, aussi appelé manager, n'est pas celui qui assume le risque de l'activité ; il est celui qui organise l'activité et la gère. Il ne prend des risques que s'il est par ailleurs capitaliste, mais alors c'est en sa qualité de capitaliste qu'il le fait et non en sa qualité de dirigeant. Allons plus loin dans l'analyse en nous basant sur Schumpeter. À la bipartition capitaliste/manager, il ajoute l'entrepreneur, dont le rôle est de donner une forme économique à l'innovation. Ainsi, être entrepreneur ne correspond pas à un statut juridique mais à une fonction. Cette fonction peut être exercée par intermittence, chaque fois, donc, qu'un manager ou un cadre incarne l'innovation soit dans un procédé de fabrication soit dans un produit nouveau ou amélioré. Les prémices de l'entreprise apparaissent au xvii^e siècle en Angleterre. Les expéditions aux Indes nécessitent des moyens considérables ; aux incertitudes de l'activité économique s'ajoutent celles d'un voyage par bateau aussi long que dangereux (le trajet pouvait durer jusqu'à un an et requérait d'immobiliser des fonds importants). De fait, habitude

a été prise de faire appel à des souscripteurs ; s'ils ne sont pas pleinement propriétaires des moyens de production, ils sont intéressés à la réussite de l'entreprise (embryon de ce qui ne s'appelle pas encore des dividendes) ; leur rôle se situe ainsi à mi-chemin entre l'actionnariat et l'assurance. D'ailleurs, l'un des lieux de réunion en vue de Londres au xvii^e siècle où armateurs et souscripteurs se croisaient se nommait le *Lloyd's Coffee House* ; Lloyd's deviendra une compagnie d'assurances qui existe encore aujourd'hui et est un des leaders mondiaux du secteur.

Peu auparavant furent créées, par charte royale, des compagnies des Indes orientales, en 1600 pour l'Angleterre et 1602 pour les Provinces-Unies, qui ne s'appelaient pas encore les Pays-Bas. De riches négociants apportaient des fonds sans possibilité de les retirer. Ils possédaient en échange une part de la compagnie appelée « action » qui leur ouvrait droit au partage des bénéfices. Ces compagnies disposaient de prérogatives étendues : monopole du commerce pour les denrées en provenance des Indes (épices notamment), force armée, gestion administrative, voire conquête coloniale (celle de l'Indonésie fut initiée par la compagnie des Indes orientales néerlandaise et achevée en 1670). En fait, si des capitaux privés étaient en jeu, ces compagnies étaient les représentantes de l'État ; leur rôle était autant politique qu'économique. En ce sens, elles ne constituent pas encore des entreprises privées. Elles préfigurent cependant ce que sera la forme juridique par excellence de l'entreprise capitaliste, à savoir la société par actions. D'ailleurs, c'est aux Pays-Bas, nation lettrée férue d'art et de commerce qui jouit d'une prospérité exceptionnelle (tout au long des xvii^e et xviii^e siècles, le revenu par habitant y est le plus élevé au monde) que naît une innovation majeure : les actions de la compagnie des Indes orientales devinrent cessibles et négociables, dans un lieu particulier appelé « bourse ». Quoique cette institution existât déjà depuis plus de deux siècles – la première Bourse fut fondée à Bruges en 1409 –, il ne s'y échangeait que des titres de dettes. Leur fonction était limitée. Dorénavant s'y échangeront des titres de propriété ; les Bourses ne serviront pas seulement à lever des fonds en échange de nouvelles actions (ce que l'on appelle le marché primaire), il pourra s'y acheter et vendre des actions déjà émises (« marché secondaire »). Cela contribue fortement à l'attrait de la Bourse, puisque l'on peut revenir à tout moment sur sa décision de placement en revendant ses parts de l'entreprise. D'où l'afflux d'épargne, qui permet le financement massif de l'investissement. L'Angleterre adoptera l'innovation néerlandaise en 1688, en permettant aux parts d'entreprise d'être librement cessibles en fonction de l'offre et de la demande.

Entreprise comme personne morale, marché où s'échangent librement des parts d'entreprise sur la base de l'offre et de la demande, ce sont des manifestations concrètes de deux des traits constitutifs du capitalisme, à savoir la libre entreprise et la propriété privée des moyens de production. La naissance du capitalisme peut ainsi se situer au xvii^e siècle. Remarquons incidemment que celle du libéralisme économique lui est postérieure d'un siècle environ, avec l'avènement de la physiocratie – juste avant Adam Smith et sa fameuse main invisible. N'oublions pas le troisième trait constitutif du capitalisme : l'orientation du système économique vers l'accumulation de capital.

C'est cela que Max Weber désigne du vocable d'« esprit du capitalisme ». Son analyse part du constat suivant : c'est dans des nations protestantes qu'émerge le capitalisme, Provinces-Unies et Angleterre ; or c'est là que le « sens extrêmement aigu des affaires [se] combine avec une piété qui pénètre et domine la vie entière ». D'où l'idée que ce n'est pas une coïncidence fortuite. Il y aurait bien affinité entre éthique protestante et esprit du capitalisme. Weber définit plus précisément ce dernier par la réunion de plusieurs caractéristiques : 1) « Le travail doit s'accomplir comme s'il était un but en soi » (or, jusque-là, il s'accomplissait sur la base de la tradition et des préceptes moraux de l'Église catholique, qui entendaient subordonner les rapports humains à une loi supérieure aux intérêts matériels). 2) « Le devoir de chacun est d'augmenter son capital », ce qui suppose adaptation à la clientèle et innovation permanente, bref une vie intranquille, tout entière tendue vers l'accumulation de capital. Les capitalistes et les entrepreneurs « ne sont jamais satisfaits de ce qu'ils possèdent », nous dit Weber. Ce mode de vie, fait « d'activité sans trêve », d'amélioration continue de la production, est « indispensable à leur existence ». 3) La rationalisation du processus productif en vue de la réalisation du profit. 4) L'importance du crédit, qui, parce qu'il désigne le financement de l'investissement par autrui, désigne également la qualité de la promesse de remboursement attachée au nom de l'emprunteur ; la qualité de cette promesse dépend de plusieurs qualités morales telles que l'honnêteté, la ponctualité, l'application au travail et la frugalité, toutes vertus favorisées par le protestantisme.

Quand on parle de protestantisme, il faut se garder de croire qu'il n'y a qu'un protestantisme, qu'il est uniforme. En fait, on peut distinguer au moins cinq courants du protestantisme. Ce qui les unit est, entre autres, la croyance en l'autosuffisance de la relation de l'individu à Dieu et le rejet corrélatif de l'Église et de la prêtrise comme intermédiaire obligé dans cette relation ; par ailleurs, les divers courants du protestantisme s'accordent sur le principe de la prédestination, selon lequel Dieu aurait choisi une fois pour toutes ceux qui accéderaient au Paradis ; et en conséquence, ils fustigent la doctrine du « salut par les œuvres », chère à l'Église catholique (= c'est par ses actions et sa conformité aux préceptes divins que l'individu accède au Paradis). Ces cinq branches principales du protestantisme ont pour nom luthéranisme, calvinisme, piétisme, méthodisme, baptisme. Ce manuel n'étant pas un manuel de religion, les différences entre ces cinq branches ne seront pas présentées. Ce qui importe, c'est de relever l'accord et l'influence de quatre d'entre elles sur un point précis qui contribuera fortement, à en croire Weber, à l'essor du capitalisme. Tous les courants hors luthéranisme développent une conception bien particulière du devoir moral. À la condamnation de l'argent et des préoccupations de ce monde, et à la supériorité principielle de l'ascétisme en vue de l'union avec Dieu, caractéristiques du dogme catholique, ils substituent la croyance que « l'accomplissement des devoirs temporels est la seule manière de vivre qui plaise à Dieu ». Or, ces quatre sectes protestantes sont très influentes aux Pays-Bas, en Suisse, en Allemagne du Sud, en Angleterre et aux États-Unis, c'est-à-dire toutes les régions pionnières du capitalisme.

Le calvinisme, en particulier, insistera sur le fait que « rien ne s'accomplit par la valeur personnelle, seule est efficace l'action d'une puissance objective [...] ». L'homme existe

pour Dieu et toute la création [...] ne prend sens qu'en tant que moyen de cette fin qu'est la glorification de la majesté de Dieu [...]. Admettre que le mérite ou la culpabilité des humains ait une part quelconque dans la détermination de leur destin reviendrait à considérer que les décrets absolument libres de Dieu, et pris de toute éternité, puissent être modifiés sous l'influence humaine», ce qui serait insulter la puissance divine en lui fixant des limites. Ou Dieu est tout-puissant, et les hommes ne peuvent altérer le cours des choses, ou il ne l'est pas, et ils sont libres, du moins en partie.

À première vue, on peut se dire que, en évacuant toute idée de libre arbitre, cette conception aurait dû incliner au fatalisme ou à la jouissance hédonique la plus débridée. Si, après tout, rien de ce que je peux faire n'est susceptible d'influer sur le jugement divin, pourquoi devrais-je m'encombrer de préceptes moraux et chercher à rendre ma ligne de conduite conforme ? Si mon destin ne dépend pas de mes actions, il est indifférent que je sois vertueux ou crapuleux. On ne voit pas en quoi cette doctrine de la prédestination favoriserait l'esprit d'entreprise, la recherche sans relâche du dépassement de soi et le développement du crédit. Qu'elle l'ait fait a toutes les apparences du paradoxe. Pour bien comprendre pourquoi cela n'en est pas un, Max Weber nous invite à imaginer la «solitude intérieure inouïe» des croyants, puisqu'il n'est rien que l'on puisse faire pour atteindre au salut éternel. «Rien ni personne ne pouvait venir en aide» aux protestants de ces quatre branches hors luthéranisme.

Cette certitude de la prédestination crée une tension très forte. Tourmenté sans relâche par la crainte de n'être pas au nombre des élus, le croyant guette fébrilement les signes du verdict divin autour de lui. Il emploie son intelligence à deviner les critères par lesquels Dieu juge les hommes dignes ou indignes du Paradis. En effet, puisqu'il n'est rien que Dieu n'ait voulu, tout ce qui existe porte son empreinte, et puisque, en même temps, l'homme doit vouer son existence à accroître la gloire de Dieu, il doit être possible de déchiffrer, dans ce monde, ses décisions. Le croyant veut à toute force conquérir la certitude de son salut. Il n'échappe à la crainte existentielle qui le travaille sans trêve qu'en s'adonnant corps et âme à l'exercice de sa profession. «Cela seul dissipe le doute religieux et donne la certitude de la grâce.» Aussi la réussite professionnelle change-t-elle de sens : elle cesse d'être la conséquence d'un quelconque mérite individuel mais devient la conséquence de l'élection divine. Cependant, la différence entre ces deux conceptions est ténue ; c'est pourquoi les luthériens désapprouveront les autres sectes protestantes au nom de la condamnation du «salut par les œuvres» qu'elles réprouvent toutes unanimement.

Puisque le développement de l'activité économique est le signe de l'élection, les croyants cherchent à se rassurer par l'accumulation sans fin du capital. La recherche de l'argent n'est pas condamnée en tant que telle. «Ce qui est réellement condamnable, d'un point de vue moral, c'est le repos dans la possession, la jouissance de la richesse et ses conséquences : oisiveté, tentation de la chair». Le profit est ainsi ce qui vient accroître la gloire de Dieu ; c'est une occupation de tous les instants. «Le temps est précieux, infiniment, car chaque heure perdue est soustraite au travail qui concourt à la gloire divine.» De toutes les façons, si Dieu désigne une chance de profit, c'est à dessein, puisqu'il

n'est rien qui arrive qui n'ait été voulu par Lui. Refuser la richesse serait donc refuser le décret du Très-Haut. Prédicateur influent, Baxter résume la doctrine : « travaillez donc à être riches pour Dieu, non pour la chair et le péché ».

Ainsi se comprend l'affinité profonde entre esprit du capitalisme et éthique protestante, qui explique pourquoi la seconde a favorisé le premier. Toutefois, le capitalisme s'est développé partout, y compris dans les nations catholiques comme la France et l'Italie, même s'il y a pris racine plus tardivement. Il y a d'autres corps d'idées, non religieux, qui ont vu le jour pour justifier et ainsi faciliter l'essor du capitalisme. Pendant longtemps prévalait la condamnation de l'argent par l'Église, à la fois sous la forme du prêt à intérêt (prêter de l'argent, c'est prêter du temps, or le temps n'appartient qu'à Dieu), de ce péché capital qu'est la cupidité, aussi connue sous le nom d'avarice, et de l'appât du gain associé aux trente deniers pour lesquels Judas a accepté de trahir Jésus. Les ordres mendiants, dominicains et franciscains, mettaient en avant la pauvreté du Christ. Certes, les mentalités commencèrent à évoluer à partir du XIII^e siècle. Les théologiens admirent peu à peu le profit comme rémunération de l'activité du marchand, puis ils virent dans un intérêt « juste » la rétribution du risque pris par le prêteur. Toutefois, la méfiance envers l'argent, voire la répugnance qu'il inspirait, restait vive. Les premières théories du capitalisme ont ainsi tendu à réhabiliter l'intérêt, puisque l'esprit du capitalisme suppose que l'intérêt devienne un but en soi des conduites humaines. À l'instar des autres passions, le mobile du gain n'était pas bien vu ; l'individu vertueux se devait de commander à ses passions ou à tout le moins de les contenir. Le mal provenait du libre cours des passions, de toutes les passions : appétit de pouvoir, soif de gloire, colère, luxure, orgueil, etc., tenus pour responsables des guerres, assassinats et autres formes de l'instabilité politique. Toute la subtilité des premières théories du capitalisme consistera à démontrer qu'une passion ne peut être contrecarrée que par une autre passion ; il s'agit alors de choisir la plus bénigne de ces passions, celle dont la promotion nuirait très peu aux sociétés humaines tout en leur rendant de grands services. Dans un deuxième temps, les théoriciens vont essayer de présenter l'intérêt, la recherche du profit, sous un jour positif. C'est là la thèse, convaincante, d'Albert Hirschman, que nous allons exposer.

Auparavant, on attendait le bien commun de la nature humaine ; aussi dépendait-il du caractère exceptionnel de certains individus ; mais c'était s'en remettre un peu trop au hasard des naissances et des éducations ; à compter de la Renaissance, on le fait dériver des intérêts. Les théoriciens du capitalisme vont systématiser et approfondir un mode de raisonnement que l'on trouve chez saint Augustin. À ses yeux, il y avait trois péchés à combattre absolument : la convoitise du pouvoir, de l'argent et de la chair. Chez lui, le désir de gloire contrecarre celui du pouvoir, sous la forme de la vertu, qui vise la considération sociale. Ainsi, la poursuite de l'honneur met en échec l'appât du gain comme l'appétit du pouvoir et la luxure. Si la poursuite de la gloire (honneur) n'est pas précisément une vertu, elle conduit à la vertu, intuition remarquable qui sera développée à partir de la Renaissance. À cette époque charnière de l'histoire de l'Occident, on n'a de cesse que de découvrir les lois du comportement humain ; s'en remettre à la science et non plus à la morale pour remédier aux dérèglements des passions. Ce thème de la lutte des

passions par les passions en lieu et place de la vertu (dont on acte l'impuissance en ces temps troublés) deviendra un lieu commun de la pensée humaniste de la Renaissance. Ainsi de Bacon «il faut mettre affection contre affection, et maîtriser l'une par l'autre». Ou d'Helvétius : «c'est une passion qui seule peut triompher d'une passion ; pour inspirer, par exemple, à la femme galante plus de retenue et de modestie vis-à-vis du public, il faut mettre en opposition sa vanité avec sa coquetterie ; lui faire sentir que la pudeur est une invention de l'amour et de la volupté raffinée». Ou encore de Montesquieu, qui voit à l'œuvre une véritable main invisible de l'honneur : la recherche de l'honneur «fait mouvoir toutes les parties du corps politique» de sorte qu'il «se trouve que chacun va au bien commun, croyant aller à ses intérêts particuliers».

C'est donc l'intérêt, qui peut se définir comme la rationalité mise au service de l'égoïsme, qui va permettre de juguler les passions. Cet «intérêt» constitue bien, en lui-même, une passion, la passion raisonnée de soi. Cet ennoblissement d'une des passions se traduit par un changement du sens du terme. Par glissements sémantiques successifs, il en viendra à prendre son acception actuelle, matérielle, d'avantage économique. «On reconnaît en lui à la fois la passion de l'amour de soi ennoblie et maîtrisée par la raison, et la raison orientée et animée par l'amour de soi» (Hirschman).

Ainsi, pour finir, au siècle des Lumières, l'intérêt devient la loi première de la psychologie humaine, celle sur laquelle il faut s'appuyer, dans un véritable esprit scientifique, pour atteindre le bien commun. Citons Helvétius, penseur influent, qui développe une métaphore frappante : «si l'univers physique est soumis aux lois du mouvement, l'univers moral ne l'est pas moins à celles de l'intérêt». Ainsi, laisser les hommes suivre leur intérêt reviendrait à les laisser suivre leur propre nature. Puisque la cause première des pensées humaines est l'intérêt, autant organiser l'économie autour de cette loi fondamentale afin de lui permettre un surcroît d'efficacité. Pour Smith, le mobile primordial est le «désir d'améliorer son sort», qui pousse à «l'augmentation de fortune», par quoi il rejoint Hume : «l'avarice, ou le désir du gain, est une passion universelle qui agit en tout temps, en tout lieu et sur tout le monde» (*vs* envie ou esprit de revanche, par exemple).

Une deuxième justification du capitalisme plaide pour l'essor du commerce. À compter du XVII^e siècle surgit le thème de la «douceur» du commerce, qui peu à peu va dévoyer cette passion qu'est l'intérêt et en polir les contours. Puisque tout échange implique deux parties, l'intérêt noue des liens qui deviennent réciproques. Jacques Savary en 1675 : «la nécessité mutuelle qu'ils ont de s'entraider pût entretenir l'amitié entre eux». Montesquieu ne dira pas autre chose, qui soutiendra que «le commerce polit et adoucit les mœurs barbares». Du même : «Deux nations qui négocient ensemble se rendent réciproquement dépendantes : si l'une à intérêt d'acheter, l'autre à intérêt de vendre ; et toutes les unions sont fondées sur des besoins mutuels.» Montesquieu voit dans l'essor du commerce un autre avantage, à savoir la connaissance des peuples avec lesquels on échange ; à force de nouer des contacts, les préjugés se lèvent, les savoirs progressent.

Enfin, l'intérêt est le meilleur moyen de lutte contre l'absolutisme. D'après Steuart, l'accumulation de richesses impulsée par le capitalisme permet au peuple de se constituer en

contre-pouvoir et de mettre un frein aux menées absolutistes du monarque. « Pour Steuart, c'est la structure d'ensemble de l'économie, sa complexité et sa vulnérabilité intrinsèques, qui font que les décisions et ingérences arbitraires deviennent inconcevables, à cause de leurs répercussions désastreuses. »

Récapitulons. L'esprit du capitalisme a été prôné pour 4 raisons : 1) il permet de contre-carrer les passions, si néfastes pour les sociétés, comme le soutient avec son génie de la formule Montesquieu, « il est heureux pour les hommes d'être dans une situation où, pendant que leurs passions leur inspirent la pensée d'être méchants, ils ont pourtant intérêt de ne pas l'être » ; 2) il limite les risques de guerre en rendant les peuples dépendant les uns des autres ; 3) il favorise le développement des connaissances ; 4) il permet le développement de contre-pouvoirs au sein de la société, contre-pouvoirs qui pourraient, si le besoin s'en faisait sentir, s'opposer à la dictature (« despotisme »).

Mais il ne s'agit là que de justifications du capitalisme, de plaidoyers en faveur de son esprit. Il n'est pas question pour ces premiers théoriciens (Hume et Smith sont des exceptions, mais ils font partie des tout premiers économistes et sont au surplus des libéraux) d'analyser le fonctionnement du capitalisme. Une autre théorie majeure peut être mobilisée pour comprendre l'émergence du capitalisme. Il s'agit de celle de Karl Polanyi.

L'essor du capitalisme fait du marché le mode de régulation économique. « Quoique l'institution du marché ait été tout à fait courante depuis la fin de l'âge de pierre, son rôle n'avait jamais été que secondaire dans la vie économique. » En effet, la question de la subsistance d'une communauté était rarement pensée en tant que telle. La production et l'échange, opérations de base d'une économie, s'inséraient dans un réseau de codifications sociales, pratiques, magiques et religieuses. La poursuite des objectifs de la vie en société impliquait, à un moment ou à un autre, d'accomplir des actes économiques. Cela garantissait qu'en définitive, ils auraient bien lieu, mais il ne s'agissait aucunement, sauf pour le marchand, d'une finalité existentielle. D'ailleurs, dans nombre de sociétés traditionnelles, ceux qui faisaient profession de commerce étaient tenus en piètre estime, du Japon à l'Europe. Noblesse et clergé dominaient. « L'homme agit de manière, non pas à protéger son intérêt individuel à posséder des biens matériels, mais de manière à garantir sa position sociale, ses droits sociaux, ses avantages sociaux. Il n'accorde de valeur aux biens matériels que pour autant qu'ils servent cette fin. Ni le processus de la production ni celui de la distribution ne sont liés à des intérêts économiques spécifiques attachés à la possession de biens ; mais chaque étape de ces processus s'articule sur un certain nombre d'intérêts sociaux qui garantissent en définitive que l'étape nécessaire sera franchie. » L'économie était alors subordonnée au politique, nous dit Polanyi, « encadrée » dans la société, ses rapports de force et de sens. L'étymologie le rappelle, qui fait de la *générosité* (« de race noble ») la valeur suprême. Or celle-ci s'oppose à l'intérêt.

On se méprendrait à associer capitalisme et sanctuarisation du droit de propriété. Dans l'Athènes et la Rome antiques, avertit Hannah Arendt, la propriété est sacrée.

Elle est la manifestation symbolique de l'appartenance à la communauté. À tel point que perdre sa propriété revient à perdre son droit de cité ; inversement, être banni implique non seulement l'expropriation, mais souvent la destruction du domicile. Ce qui n'est pas sacré, en revanche, est la richesse. N'accédait à la citoyenneté, donc à la liberté, que l'individu affranchi de la nécessité, parce que des esclaves produisaient pour lui. L'individu prisonnier de la sphère domestique, condamné à travailler pour assurer sa subsistance, se voyait refuser l'espace public. À cet égard, la richesse était vue comme condition d'exercice de la vertu. Mais les citoyens ne visaient pas son accumulation ; une fois ce minimum assuré, ils vouaient leurs pensées et leurs actes à prouver avec éclat leur valeur aux yeux des autres. D'ailleurs, la fortune considérable de certains esclaves de la Rome antique ne leur ouvrait pas pour autant les portes de la citoyenneté. L'analyse d'Arendt rejoint celle de Polanyi, puisque l'important consiste à manifester la valeur hors du commun de sa personne dans la sphère politique. Se préoccuper de son bien-être matériel serait déchoir.

Si les prémices du capitalisme datent du XVII^e siècle, son plein développement requiert, selon Polanyi, de soumettre trois types de biens à la régulation par le marché, à savoir la terre, l'argent et les hommes, ce qui n'arrivera en Angleterre, patrie d'élection du capitalisme, qu'à la toute fin du siècle suivant.

« On s'attend que les humains se comportent de façon à gagner le plus d'argent possible : telle est l'origine d'une économie de ce type. Elle suppose des marchés sur lesquels l'offre des biens (y compris les services) disponibles à un prix donné sera égale à la demande au même prix. Elle suppose la présence de la monnaie, qui fonctionne comme pouvoir d'achat entre les mains de ses possesseurs. La production sera donc commandée par les prix, car c'est des prix que dépendent les profits de ceux qui orientent la production ; et la distribution des biens dépendra elle aussi des prix, car les prix forment les revenus, et c'est grâce à ces revenus que les biens produits sont distribués entre les membres de la société. [...] Le travail, la terre et l'argent sont des éléments essentiels de l'industrie ; ils doivent eux aussi être organisés en marchés [...]. Mais il est évident que travail, terre et monnaie ne sont pas des marchandises ; en ce qui les concerne, le postulat selon lequel tout ce qui est acheté et vendu doit avoir été produit pour la vente est carrément faux. [...] Le travail n'est que l'autre nom de l'activité économique qui accompagne la vie elle-même – laquelle, de son côté, n'est pas produite pour la vente mais pour des raisons entièrement différentes –, et cette activité ne peut pas non plus être détachée du reste de la vie, être entreposée ou mobilisée ; la terre n'est que l'autre nom de la nature, qui n'est pas produite par l'homme ; enfin, la monnaie réelle est simplement un signe de pouvoir d'achat [...]. »

Auparavant, la monnaie remplissait une fonction plus symbolique qu'économique ; elle servait par exemple à éteindre la dette de vie d'une famille ou à payer un tribut à l'égard d'une autre du fait du meurtre d'un de ses membres, ou elle était le prix de la fiancée, ou encore elle ne servait que pour le paiement des impôts et des salaires, le reste des paiements s'effectuant en nature (dans les grands empires tels que la Chine ancienne, les Incas, l'Inde, Babylone...). Quant au travail, sa rétribution était régie par la doctrine

de l'Église ; les employeurs n'étaient pas libres de la fixer en fonction de l'offre et de la demande. En outre, la corvée contraignait les serfs à donner leur labeur à leurs seigneurs, en dehors de tout système de prix ou d'échange, sans que l'on puisse y voir non plus la contrepartie du service de protection et de justice rendu par la noblesse. Et pour ce qui est de la terre, propriété du suzerain, si elle pouvait être cédée à d'autres, ce n'était pas en raison de l'offre et de la demande mais généralement pour d'autres motifs, de conquête guerrière notamment. Le système économique ne deviendra pleinement capitaliste que lorsque la valeur des êtres et des choses sera conférée par le marché. Il y a bien là un basculement historique puisque, à travers l'offre et la demande, c'est la possession matérielle qui s'exprime. Le pouvoir passe aux mains des possédants. Après avoir retracé sa genèse, essayons de comprendre le fonctionnement de ce système exceptionnel au regard des millénaires passés.

1

DISJONCTION MICRO-MACRO : LA DYNAMIQUE PARADOXALE DU CAPITALISME

SOMMAIRE

1.1	Logique gestionnaire et logique économique, ou pourquoi les acteurs de l'économie n'en comprennent pas le fonctionnement	19
1.2	Les sources de la création de richesses : investissement, consommation, création monétaire & innovation	37
1.3	Paradoxes	81
1.4	Le rôle du commerce international	84

Ce qui sera présenté dans cette partie est relativement consensuel dans la profession. Plus précisément, un large accord se dessine, au sein de ce que l'on appelle la macro-économie, sur le type de raisonnement qui la fonde et qui implique une rupture avec l'analyse valable au plan microéconomique, gestionnaire, faute de quoi on verse dans le « sophisme de composition ». Cependant, l'étude de l'économie fait l'objet d'enjeux matériels. Il existe des intérêts particuliers, particulièrement puissants, qui tendent à vouloir orienter les débats scientifiques, ou la compréhension qu'a le public de l'économie, dans le sens de leurs revenus. C'est pourquoi l'adhésion aux principes et raisonnements exposés ici n'est pas tout à fait unanime, même chez ceux qui portent le titre d'« économistes » ou que l'on nomme ainsi dans l'espace public. Cela étant dit, loin de nous de vouloir donner l'impression de sous-estimer l'étendue des désaccords légitimes entre économistes ; ils sont très nombreux, si nombreux à la vérité que nous les regroupons en deux paradigmes différents, dont la présentation requiert deux chapitres entiers de ce manuel. Ce que nous voulons simplement souligner, c'est qu'il existe un vaste agrément autour des fondamentaux de l'étude de l'économie, fondamentaux qui consistent en une analyse logique menée jusqu'au bout de toutes les interactions constitutives de la trame de l'économie.

Attardons-nous encore quelque peu sur cette question des conflits d'intérêts. D'instinct, vous ne feriez pas confiance à un salarié de Sanofi qui viendrait présenter le nouveau médicament de son employeur. En économie, les choses sont un peu plus complexes, car il ne s'agit pas de vous vendre un produit, mais de comprendre la croissance, le chômage, les crises ou les solutions à y apporter. Toutefois, l'analyse de ces phénomènes a naturellement un impact sur les intérêts particuliers. Les banques disposent de centres de recherche conséquents. Elles cherchent à appréhender l'évolution de l'économie afin de jouer au mieux leur rôle. Dans le même temps, elles peuvent aussi chercher à faire pression sur les politiques ou l'opinion publique pour qu'ils favorisent leur secteur d'activité. Il n'est pas sûr que vous fassiez plus confiance à un salarié de banque, tout expert qu'il soit, dans l'analyse du rôle de la finance dans l'économie. Ce n'est pas parce que l'économie capitaliste est constituée d'entreprises que le fait d'en favoriser certaines ne va pas nuire à d'autres ou bien que cela ne va pas aggraver les dysfonctionnements de l'économie, voire en créer. Il vaut mieux insister sur ce point, car il est capital : comprendre la gestion d'une entreprise n'implique pas la compréhension de l'économie ; il s'agit là de deux logiques divergentes.

Il y a aussi, dans nos sociétés, des *lobbies*, dont la raison d'être est de défendre des intérêts particuliers en infléchissant l'opinion publique, ou des *think tanks* (« cercles de réflexion »), dont l'objectif est aussi d'influencer l'opinion, mais pas nécessairement au service d'intérêts particuliers. En France, par exemple, il s'agit de l'Ifrap, de l'institut Montaigne ou de l'Institut de l'entreprise. À cette fin, ils peuvent s'adjuger les services d'individus titulaires d'un doctorat en économie, quoique cela ne soit pas nécessairement le cas (ainsi d'A. Verdier-Molinié, présentée dans les médias comme « économiste », alors qu'elle est titulaire d'un master en histoire). Par ailleurs, ils sont susceptibles de recourir à des universitaires pour des missions ponctuelles, contre rémunération. Puisque l'objectif

est de convaincre, la communication prendra le pas sur la probité scientifique. Bien souvent, les arguments favorables à la cause à défendre seront présentés sous leur jour le plus reluisant ; les arguments défavorables seront passés sous silence ; de même, les hypothèses et limites – une étude statistique ne peut se passer d’hypothèses ou de choix méthodologiques, qui sont autant de limites. C’est là la forme la plus ordinaire de la manipulation : un raisonnement pêche fréquemment non par défaut des arguments avancés mais par oubli ou incompréhension des arguments critiques. Cas plus délicat, celui des universitaires qui louent leur expertise, occasionnellement, à une entreprise ou sont membres de leur conseil d’administration. Signe de malaise, lorsqu’ils interviennent dans l’espace public, du moins en France, ces économistes ne présentent jamais leur double casquette. Pourtant, ils peuvent très bien défendre les mêmes idées après qu’avant d’être embauchés. Cela n’invalide pas leurs travaux scientifiques antérieurs, ni ne frappe de nullité leurs recherches postérieures, tant qu’elles restent publiées dans des revues à comités de lecture, ces comités étant indépendants des *lobbies* et autres intérêts particuliers. Bien qu’il semble logique de se dire que le point de vue de ces experts peut se déformer ou se restreindre à la longue, cela n’est pas nécessairement le cas et ne dispense pas d’un examen sérieux de leurs arguments. Pour le dire autrement, ce n’est pas parce qu’ils ont intérêt à soutenir un point de vue que ce point de vue est faux ; c’est la qualité du raisonnement qui doit faire la différence, et elle seule. Un débat digne de ce nom se doit de porter toujours sur des arguments, et non sur les intentions ou tares mentales et sentimentales supposées de leurs auteurs. Ainsi, signaler l’existence de conflits d’intérêts ne vaut pas disqualification des points de vue défendus par ces individus à la morale élastique. Un raisonnement se mène sur le fond – et sur le fond uniquement.

Quand bien même il serait possible de se débarrasser des conflits d’intérêts, il y aurait suffisamment matière à pensées fautives, puisque la cause principale de ces dernières vient d’un mode de raisonnement spontané consistant à extrapoler à partir des décisions micro, ce que vise l’expression « sophisme de composition ». Au surplus, insistons sur le fait que le constat du conflit d’intérêts ne frappe pas l’analyse de fausseté, elle ne suffit pas à la discréditer ; un débat scientifique doit toujours se faire sur des arguments. À l’issue de ces premières sections, vous serez en mesure vous-mêmes de comprendre et d’expliquer ce qui ne va pas dans la vision spontanée qu’ont les acteurs économiques ; pour quoi, bien que l’économie soit inconcevable sans eux, ils ne comprennent pas nécessairement son fonctionnement.

1.1 LOGIQUE GESTIONNAIRE ET LOGIQUE ÉCONOMIQUE, OU POURQUOI LES ACTEURS DE L’ÉCONOMIE N’EN COMPRENENT PAS LE FONCTIONNEMENT

1.1.1 *L’économie, manifestation du lien entre tous*

Biens et services n’existent que pour satisfaire un besoin ou un désir, ce que l’on appelle de façon imprécise la « demande ». Et c’est parce que nous dépendons les

uns des autres que l'économie forme un système. À cet égard, le capitalisme a facilité et accéléré la division du travail ainsi que l'innovation. Parce qu'il fait appel au ressort psychologique fondamental de l'Occident, l'intérêt, il pousse les individus les plus entreprenants à se montrer toujours plus efficaces, à se surpasser ; ces derniers finissent par réaliser que c'est en spécialisant les tâches productives que le travail gagne en efficacité. Il ne s'agit pas seulement de faire ce pour quoi on est le plus doué, mais de développer cette compétence spécifique au lieu de se disperser dans une multitude de tâches. Cela permet en outre un gain de temps substantiel. Avant l'avènement du capitalisme, l'essentiel de la satisfaction des besoins passait par l'autoproduction ; les individus accomplissaient plusieurs métiers au sein de la cellule familiale : semer, récolter, cuisiner, coudre les vêtements, couper le bois, se soigner, etc. Bien sûr, il existait déjà des métiers spécialisés ; toujours est-il que les individus accomplissaient ce qui relève aujourd'hui de plusieurs professions différentes. C'est en cela qu'il y a division du travail au sein de la société, source de gains de productivité. En outre, le capitalisme a favorisé l'innovation, puisqu'il en autorise la récompense individuelle *via* un système de brevets. Ayant la certitude que leur création sera protégée contre les contrefaçons et ne sera pas imitée, qu'ils seront donc les seuls à en jouir comme ils l'entendent, les inventeurs et entrepreneurs sont incités à développer leur créativité. L'un dans l'autre, cela permet d'expliquer pourquoi c'est sous le capitalisme qu'a eu lieu la période de plus forte création de richesses de l'histoire. De l'an 1700 à nos jours, la richesse moyenne par habitant a été multipliée par 15 environ, et 22 en Europe.

Qu'est-ce que cela indique concernant le fonctionnement de l'économie ? C'est parce que l'individu n'est pas autosuffisant, qu'il a besoin des autres, que l'économie est un gigantesque système d'interactions. Chaque acte d'achat ou de vente donne lieu à une interaction au sens large, en ce qu'elle implique nécessairement quelqu'un d'autre. Quand vous vous déplacez vers votre lieu de travail, soit vous empruntez un transport en commun, et vous êtes en interaction avec l'entreprise qui fournit ce service, soit vous empruntez votre véhicule, et cela suppose une interaction, à un moment ou un autre, avec une station-service (si votre véhicule est motorisé) et avec un spécialiste (garagiste, réparateur de vélos...). De même, quand vous allez au restaurant, d'autres personnes vont s'occuper de votre repas ; quand vous allez vous faire soigner, là encore, cela engage d'autres individus. De manière générale, tout achat implique une autre personne, c'est-à-dire une interaction. L'économie est ainsi formée d'interactions.

Or, gérer consiste à analyser l'adéquation des moyens aux fins d'un agent économique, qu'il soit une personne physique ou une personne morale, une firme. La gestion est individuelle par définition ; elle n'aperçoit, puisque c'est sa raison d'être, qu'un côté de l'interaction. Pour elle, un achat est un achat, et une vente, une vente ; une créance n'est pas une dette. Maintenant, si l'on s'intéresse aux deux côtés de l'interaction, on voit bien qu'un achat est simultanément une vente, et une dette, une créance. En effet, quand j'acquiers par exemple un matelas, cela constitue pour moi une dépense,

mais pour le vendeur, c'est un revenu. Pour un employeur, un salaire est un coût, pour un employé, un revenu. La dette de l'un est la créance de l'autre. Tout phénomène économique est comme une pièce de monnaie : côté pile, c'est une chose pour une des parties engagées, côté face, c'est son opposé pour l'autre partie. On voit mieux en quoi consiste la spécificité du raisonnement économique par rapport à la gestion, puisqu'il s'agit d'inclure toutes les interactions, d'analyser les répercussions de la production et de l'échange de biens et services pour la société entière. Cela peut sembler très simple, exprimé comme cela, mais nous verrons qu'il est plus difficile de tirer les conclusions de cette différence de logique jusqu'au bout.

Tout d'abord, un acte ou un phénomène économique ne peut avoir la même signification pour les deux parties en interaction. Par exemple, il ne peut être un revenu ou un coût pour les deux ; ce qu'il est pour l'un, il le sera en sens opposé pour l'autre. C'est là la nature de l'interaction. Elle implique un usage de fonds qui est, pour l'autre partie, une ressource. L'argent a toujours une origine et toujours un usage. Même le laisser sommeiller sur un compte bancaire est un emploi. Bien sûr, le fait que tout acte économique soit à double face et ait une origine invite à remonter le temps. Ce revenu dont je dispose à l'instant t pour mes achats, je le tiens bien de quelque part. À son tour, ce revenu était la dépense de quelqu'un d'autre, à savoir mon entreprise (si je suis actionnaire ou salarié), laquelle tire ses moyens soit de ses clients (par ses ventes), soit de sa banque ou de ses actionnaires (par la dette). (*Nota* : du point de vue de la firme, l'apport de fonds des actionnaires constitue bien une dette, nous verrons plus tard pourquoi.) À leur tour, les clients ou les apporteurs de fonds de l'entreprise tirent leurs ressources d'autres agents économiques. On le voit, tout est imbriqué dans une économie, et c'est en cela que notre système de production et d'échange de biens et services manifeste le lien qui nous unit au reste de la société.

Ici, il nous faut introduire un mode de raisonnement logique qui nous sera très utile pour les démonstrations ultérieures. Il s'agit du raisonnement comptable. Il ne faut pas se laisser effrayer par ce terme, qui semble, dans l'échelle de l'horreur, se situer quelque part entre une attaque de zombie et une indigestion de cuisine anglaise, ou, pour varier légèrement la métaphore, entre un roman de Marc Lévy et un film de Tommy Wiseau. Il s'agit d'une représentation très pratique et très logique, qui aide à saisir d'un coup d'œil les opérations économiques. Vous comprendrez beaucoup mieux l'économie grâce à ce type de raisonnement. Il y a en comptabilité deux types de représentation : le portrait d'un acteur économique, que l'on appelle « bilan », et le film de ce qui lui est arrivé pendant une période donnée (en général une année), le « compte de résultat ». Intéressons-nous aux portraits des acteurs de l'économie. Comme tout portrait, le bilan a un côté gauche et un côté droit. Côté droit, nous représentons les ressources, c'est-à-dire d'où viennent les fonds (le « passif »). Côté gauche, nous représentons l'emploi de ces fonds, à quoi ils ont servi (l'« actif »). Du point de vue gestionnaire, tout ce que possède un acteur économique provient de quelque part : cet ordinateur, je n'ai pu l'acquérir que parce que mon banquier ou mon actionnaire ou mes clients m'ont procuré les fonds nécessaires. Tout acte

donne ainsi lieu à deux enregistrements, son origine et sa destination : c'est le principe de partie double, principe cardinal de la comptabilité, et qui explique l'égalité nécessaire entre actif et passif. Il y a ainsi symétrie entre la partie gauche et la partie droite du portrait. L'actif représente également ce que possède un acteur économique, le passif ce qu'il doit.

Soit l'exemple suivant, la création d'une entreprise, avec 10 000 € apportés par les actionnaires, suivie de l'achat d'un ordinateur à 500 € (les numéros suivent l'ordre chronologique) :

Actif	Passif
Compte courant : + 10 000 € (1)	Capital : + 10 000 € (1)
Compte courant : - 500 € (2)	
Ordinateur : + 500 € (2)	

SCHÉMA 1.

Exemple d'enregistrements de l'activité économique au bilan

Les fonds viennent des actionnaires, ce qui est enregistré au « passif ». Ils alimentent le compte bancaire de l'entreprise à l'« actif » (le terme désignant ce qui est possédé). L'achat d'un ordinateur se traduit bien par une diminution des sommes figurant sur le compte bancaire. En parallèle, cet ordinateur qui vient d'être acquis a une valeur, qu'il faut enregistrer, à l'actif, puisque c'est une possession. Le droit fait obligation aux entreprises de garder une trace de toutes leurs opérations et activités. Du point de vue économique, cette transaction monétaire donne lieu à un équilibre entre emplois et ressources entre acteurs :

Acheteur	
Actif	Passif
Compte courant : - 500 €	
Ordinateur : + 500 €	
Vendeur	
Actif	Passif
Compte courant : + 500 €	
Ordinateur : - 500 €	

SCHÉMA 2.

Implications symétriques d'une transaction économique

Nous remarquons que cette opération est de sens opposé pour les deux parties de l'interaction. Quand le compte courant de l'un diminue de 500 euros, celui de l'autre augmente du même montant. De même, l'un s'enrichit en contrepartie d'un bien, l'ordinaire, quand l'autre s'appauvrit de ce bien.

Ainsi, du fait de sa nature interactive, un acte économique a une signification opposée pour les deux parties prenantes : voilà la règle du capitalisme. L'exception est « l'externalité ». On entend par là les conséquences d'un acte économique qui ne font pas l'objet de la transaction marchande. En cela, elles ne sont pas désirées. Ces conséquences sont identiques et touchent potentiellement une large population. Ainsi de la pollution, exemple typique de l'externalité dite « négative » : quand j'achète une marchandise dont la production rejette de la pollution, c'est pour cette marchandise seulement que je dépense mon argent, je ne le fais pas en vue de contribuer à la pollution de l'écosystème. Ainsi de la santé, exemple typique de l'externalité « positive » : quand je me soigne, je le fais pour moi ; néanmoins, en guérissant, j'aurai moins de chances de propager ma maladie à autrui, à commencer par le docteur qui me soigne. C'est d'ailleurs une des limites bien connues de la richesse telle qu'elle est mesurée en économie, sur les bases de la comptabilité nationale. Elle ne prend pas en compte les effets indésirés de la transaction marchande. Avec cette conséquence perverse que, sitôt que l'on entend remédier aux externalités négatives, cela donne lieu à une autre transaction marchande, et donc à un enregistrement de richesses ! Par exemple, si l'on pollue trop ou si l'on émet trop de gaz à effet de serre, on cherchera à dépolluer en rémunérant des entreprises à cette fin, ce qui créera de la valeur ajoutée. Entre un pays qui produit de l'énergie propre depuis le départ et un autre, gros pollueur qui cherche à s'amender, c'est le second qui aura un PIB plus important. La richesse créée se mesure essentiellement par la valeur marchande des transactions. Elle ne consiste pas en un enregistrement du bien-être des parties prenantes à ces transactions. Autre exemple. Prenez un pays affligé de conditions climatiques extrêmes, comme les États-Unis. Ouragans, tempêtes de neige, variations violentes de températures y sont courantes. Or, ces phénomènes donnent lieu à transactions marchandes. Vous chercherez à vous assurer contre les dommages causés ; vous utiliserez plus de climatisation et de chauffage que dans un pays au climat plus tempéré, etc. Au début des années 2000, Robert Gordon avait évalué à 1 point de PIB la surestimation des richesses que cela entraînait.

1.1.2 *Pourquoi vos coûts sont vos revenus*

De tout cela, il s'ensuit que le mode de raisonnement gestionnaire est trompeur en économie. Puisque le coût de quelqu'un est nécessairement le revenu de quelqu'un d'autre, baisser les coûts fera aussi baisser les revenus de la collectivité. La société ne sera pas plus riche. Diminuer son train de vie implique de réduire les recettes des entreprises. L'économie raisonne à un niveau collectif : si, à ce niveau, il y a moins de dépenses, alors il y a moins de revenus. On ne saurait en déduire qu'elle est un

jeu à somme nulle, car dépenser de l'argent, ce n'est pas en perdre, mais accéder à la valeur de l'objet de la transaction, donc s'enrichir. Toujours est-il que, quand nous raisonnons depuis notre nombril, nous raisonnons mal. Dans une logique gestionnaire, réduire ses coûts est toujours une bonne chose, pour peu que la qualité de notre production reste inchangée. Dans une logique économique, ce faisant, on va appauvrir un individu. Et inversement... Si le prix de l'essence ou de l'électricité chute, les consommateurs gagnent en pouvoir d'achat ce que les producteurs perdent en chiffre d'affaires. C'est pour cela que la richesse nationale se mesure indifféremment par les revenus ou par les coûts. Par nécessité logique, il y a égalité.

Il en est de même du jeu concurrentiel. Ce qu'une entreprise conquiert en parts de marché, une autre en est dépossédée. La compétition économique est avant tout une lutte pour la survie ; il s'agit d'écraser la concurrence. Mais alors, on peut légitimement se demander : d'où vient la croissance, puisque celle-ci implique, par définition, que, dans l'ensemble, les entreprises grandissent ? Sous le capitalisme, la croissance est la règle, et la stagnation est l'exception. Nous verrons plus tard pour quelles raisons la croissance est possible, ce qui implique que le revenu de quelques-uns, tout en constituant une dépense pour d'autres acteurs économiques, se traduit par un gain pour la société entière. Prenons un exemple chiffré pour rendre les choses plus claires. Imaginons une économie composée de trois entreprises qui se font concurrence. Bien sûr, il s'agit d'une simplification, mais le raisonnement serait le même si on prenait des chiffres plus réalistes. Au cours de l'année 1, l'entreprise A génère 1 milliard d'euros de richesses (valeur ajoutée), B, 4 milliards et C, 5 milliards, pour un total de 10 milliards. Au cours de l'année 2, les valeurs ajoutées des entreprises deviennent : A = 2 milliards ; B = 2,8 milliards ; C = 5,7 milliards. Au total, l'économie dans son ensemble a crû de 5 %, tandis que B a perdu 1,2 milliard. Au niveau économique, il y a eu 1,7 milliard de gains pour 1,2 milliard de pertes, soit un gain net de 500 millions. Environ 7/10 des gains (soit 1 200/1 700) ont été réalisés dans cet exemple au détriment des concurrents, pour seulement 3/10 qui ont contribué à la croissance. Il n'existe pas de croissance indolore ; une partie significative des gains réalisés par certaines entreprises se fait aux dépens de leurs concurrentes, puisque c'est là le principe même de la compétition. En d'autres termes, le fait que plusieurs entreprises croissent à un instant donné ne veut pas dire que l'économie dans son ensemble va croître. Même une croissance forte de quelques entreprises est compatible avec une économie en stagnation ou en récession.

Pour affiner notre compréhension, mieux vaut décomposer une économie en plusieurs marchés. Les goûts changent, de nouveaux produits apparaissent, les techniques de production évoluent. Aussi avons-nous à chaque instant des marchés dynamiques (par exemple, les nanotechnologies ou bien l'intelligence artificielle), des marchés à maturité, qui stagnent ou progressent peu (par exemple, l'agroalimentaire en général) et des marchés en déclin (les téléphones fixes, les téléviseurs, etc.). Ce sont les marchés dynamiques qui portent la croissance. Dans les autres types de marchés, l'augmentation du chiffre d'affaires d'une entreprise se fera aux dépens d'une ou plusieurs autres

entreprises. L'économie ne s'en portera pas mieux. Sur ces marchés, elle est un jeu à somme nulle, voire négative.

On entend souvent dire que ce sont les chefs d'entreprise qui créent les emplois. Juridiquement, c'est exact. Économiquement, il s'agit souvent d'un sophisme de composition. Sur les marchés matures ou en déclin, du fait de la concurrence, une firme n'accroît ses ventes qu'en captant la clientèle d'une autre firme. Ainsi, l'emploi créé quelque part a pour condition l'emploi détruit ailleurs. C'est ce qui explique que les 10 000 emplois créés chaque jour se traduisent par un solde d'emplois net, au sens économique, de 263 000 seulement en 2019. Or, si ces 10 000 emplois créés quotidiennement correspondaient à des emplois au sens macroéconomique, le solde aurait dû être quatorze fois plus important. En d'autres termes, 14 emplois créés en apparence par les chefs d'entreprise entraînent la destruction de 13 emplois dans d'autres entreprises. Cette précision étant apportée, ne peut-on soutenir que les chefs d'entreprise créent l'emploi au sens macroéconomique ? La réponse est plus nuancée et complexe que la question : s'il est indéniable que les managers ont un rôle important à jouer (en gérant efficacement leur firme et en donnant une forme économique à l'innovation, pour ceux d'entre eux qui sont entrepreneurs), ils ne maîtrisent ni leur environnement économique ni la conjoncture. L'emploi dépend de beaucoup de facteurs autres que la stratégie pensée et mise en œuvre par la direction : les revenus des clients, les taux d'intérêt, la politique économique du gouvernement, etc.

Mais il y a plus. Le caractère dual des interactions économiques a pour conséquence logique le fait que les dépenses d'une communauté (ville, région, nation) engendrent ses revenus. Si l'on économise de l'argent, on réduit les revenus de quelqu'un d'autre, on l'a dit. À son tour, ce quelqu'un, ayant moins d'argent à sa disposition, dépensera moins, ce qui diminuera les revenus d'autres acteurs économiques. De proche en proche, avec notre économie de départ, on affectera négativement les revenus de plusieurs individus. Puisque nous sommes tous liés les uns aux autres dans la gigantesque trame des interactions économiques, ce qu'une personne gagne en réduisant ses dépenses, une autre le perd en revenu ; la communauté n'est pas plus riche. Elle pourrait même s'appauvrir au fil du temps si ces individus dont les revenus baissent dépensent à leur tour moins d'argent. Prenons un exemple concret pour comprendre le raisonnement, qui est symétrique, que l'on dépense plus ou moins. Soit l'achat d'un livre d'une valeur de vingt euros. Le produit de la vente sert à rémunérer ceux qui ont concouru à sa réalisation.

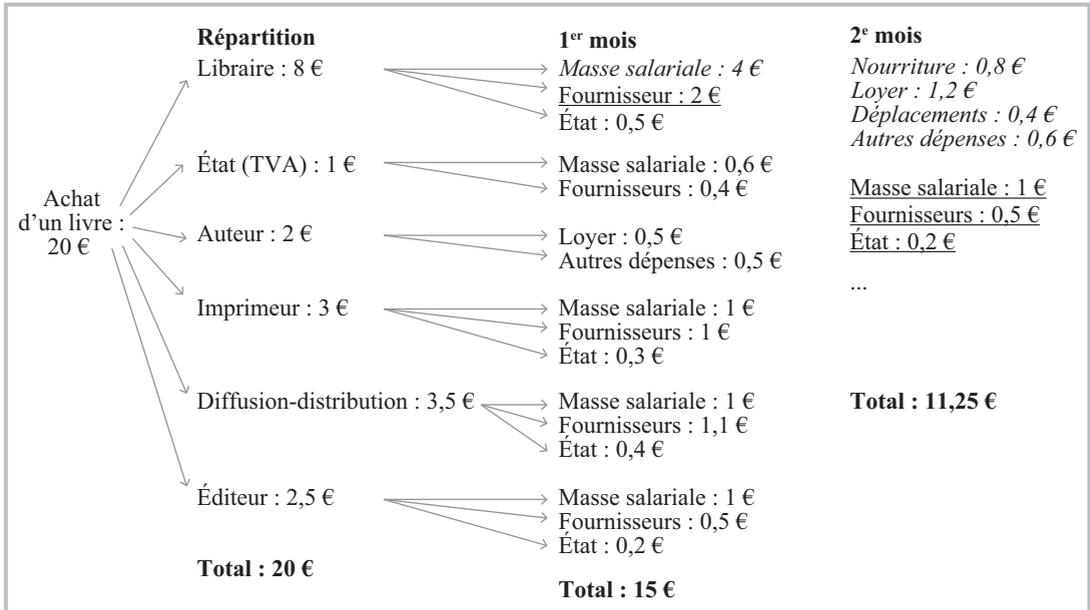


SCHÉMA 3.

La circulation de l'argent : exemple de l'achat d'un livre

Si vous vous abstenez de dépenser ces 20 euros, vous réduisez de 20 euros instantanément les revenus de tous les agents économiques impliqués. Puisque le raisonnement est symétrique, si à l'inverse vous dépensez 20 euros de plus, ces 20 euros vont alimenter les revenus de plusieurs agents économiques. À leur tour, le mois suivant, ces agents auront plus d'argent à dépenser. Sur ces 20 euros, 15 seront dépensés, le reste sera épargné. (C'est ici l'hypothèse retenue, à titre d'exemple. Ce qui importe est le raisonnement : il serait identique, que la somme finalement mise de côté soit supérieure ou inférieure.) Comme ces nouvelles dépenses sont aussi des revenus, ceux-ci pourront faire l'objet d'autres dépenses. Le mois d'après, sur ces 15 euros, 11,25 serviront à acheter des biens et services auprès des entreprises ou de l'État. Le mois suivant, sur ces 11,25 euros, 8,44 seront dépensés. Au fil du temps, ce surcroît initial de dépenses engendre un flux décroissant de revenus. En effet, un ménage ou une entreprise ne consomme pas l'intégralité de ses revenus ; il met de côté un certain pourcentage de ce qu'il perçoit. À court terme, en moyenne, ce pourcentage est fixe. Au bout de plusieurs mois ou années, l'impact final du surcroît initial de dépense est un multiple de cette dépense. D'où le nom du mécanisme en jeu, le multiplicateur, qui mesure le lien entre variation des dépenses et variation du PIB au fil du temps. À ce stade, deux observations s'imposent. 1) Toute dépense ou réduction de dépense individuelle affectera l'économie. Autrement dit, tous nos actes quotidiens ont des répercussions sur les autres agents économiques, que l'on en ait conscience ou non. 2) Le multiplicateur est ce par quoi l'économie se distingue de la gestion ; il est la traduction de la différence

entre logique économique et logique gestionnaire. Le raisonnement gestionnaire ne peut être étendu à l'économie que dans le cas très particulier où le multiplicateur est nul. Dans ce contexte rarissime, mes dépenses n'ont pas de conséquences sur le reste de l'économie.

De ce qu'on lui accole parfois l'épithète de « keynésien », il ne s'ensuit pas que le multiplicateur relève d'une théorie particulière, sujette à controverses comme le sont toutes les théories, puisqu'il est question ici du principe même de la logique économique, c'est-à-dire qu'il est au cœur de la disjonction entre micro et macro. Au surplus, toutes les institutions internationales non keynésiennes, FMI et OCDE en tête, l'emploient couramment pour justifier leurs politiques non keynésiennes. Que Keynes soit le découvreur de ce concept ne vaut en rien adhésion au reste de ses analyses. Il s'agit en quelque sorte d'une loi aussi universelle en économie que celle de l'offre et de la demande. Sa saisie intuitive est simple : pour 1 euro de variation de dépense, de combien varie la richesse ? Richesse et dépense fluctuent nécessairement dans le même sens, sauf à connaître un multiplicateur négatif. Si pour un euro dépensé en plus (moins), la richesse augmente (diminue) de 2 euros, le multiplicateur est de 2 ; si pour une même variation l'impact final est de 50 cents, le multiplicateur s'élève alors à 0,5. La dépense peut être privée comme publique. C'est sur le niveau du multiplicateur que l'origine des fonds aura une incidence, pas sur le mécanisme en jeu.

Dans une première approximation, le niveau de ce multiplicateur dépend de la propension marginale à consommer des ménages, c'est-à-dire de la fraction de la variation de revenu qu'ils consacrent à la consommation. Par exemple, si un ménage perçoit 100 euros de plus, et qu'il en dépense 60, on dit que sa propension marginale à consommer (ici, le terme *marginale* prend le sens d'« à la marge », c'est-à-dire « en variation ») est de 60/100 soit 0,6. On raisonne « à la marge », car c'est ce que mesure le multiplicateur : l'impact d'une *variation* de la dépense sur la création de richesses. Plus précisément, le multiplicateur correspond en fait à l'inverse de la propension marginale à épargner, c'est-à-dire la part de la variation de revenu qui n'est pas consommée. Par exemple, si un revenu augmente (diminue) de 100 euros, et que l'on épargne (s'abstient d'épargner) 50 euros de cette variation, alors la propension marginale à épargner est de 50 % ou 0,5 (deux façons de dire la même chose). $M = \frac{1}{1 - Pm_c}$ Plus l'épargne sera importante,

moins le multiplicateur le sera. En d'autres termes, plus les ménages consommeront, plus, *ceteris paribus*, l'économie croîtra. Il s'agit d'une approximation, car les ménages peuvent consommer des biens et services produits à l'étranger, et les entreprises, dépenser plus pour ces types de marchandises, si bien que cela constitue une autre fuite dans le circuit économique national, que nous aborderons dans la section 1.4.

L'imbrication de tous les acteurs économiques est à l'origine du mécanisme du multiplicateur. Cela implique ceci de surprenant à première vue que les dépenses d'une communauté font ses revenus. À cet égard, impôts et taxes s'assimilent à des dépenses forcées. C'est grâce à eux que l'on achète les services des fonctionnaires, les retraites, les remboursements de soins, les allocations chômage, etc. Ils contribuent ainsi aux revenus

de la collectivité. À leur tour, ces revenus servent. Les retraités, les malades, les chômeurs et les fonctionnaires vont payer leurs factures, ce qui va alimenter le chiffre d'affaires des entreprises. Par conséquent, une baisse d'impôts se traduira toujours par une baisse de revenus des entreprises. En effet, un gouvernement qui prévoit de baisser les impôts envisagera, dans le même temps, de baisser les dépenses que ces impôts servaient à financer. S'il ne le fait pas, il exécute son budget en déséquilibre et pratique ce que l'on appelle une politique de relance. Ainsi, la baisse des impôts et des dépenses est simultanée : les contribuables perdent en baisse de revenu ce qu'ils gagnent en baisse d'impôt. Bien sûr, d'autres effets peuvent jouer : cette politique est susceptible d'enthousiasmer les milieux d'affaires ou d'améliorer la compétitivité par rapport à nos voisins, car les produits qu'on leur vend sont alors moins chers. En définitive, l'impact pourrait être positif. Mais raisonner à revenu constant revient à commettre un sophisme de composition. Quand on considère l'économie depuis un point de vue gestionnaire, une baisse des charges libère du revenu. Notre façon spontanée de raisonner est bien celle-là : si je touche 20 000 euros de salaire annuel, et que je vais payer 1 000 euros d'impôts en moins, alors je perçois 1 000 euros en plus. Ce que je ne vois pas, c'est que, dans le même temps, mon revenu va forcément baisser. Dans le pire des cas, il baisse aussi de 1 000 euros. Nous avons vu que d'autres effets pouvaient, dans une certaine mesure, contrebalancer cette chute. En fin de compte, la diminution d'impôts peut être supérieure à la diminution de revenus. En outre, les variations d'imposition peuvent affecter plus certaines catégories d'individus que les autres. Au niveau individuel, on peut gagner à une réduction d'impôts et taxes, au niveau collectif, pas forcément. Une baisse de la pression fiscale provoque toujours une baisse de revenu si le gouvernement cherche dans le même temps à équilibrer son budget. Son impact final, positif ou négatif, est un sujet complexe, car il dépend d'une multitude de facteurs, que nous n'aborderons pas pour le moment. Quoi qu'il en soit, dans une optique économique, les impôts et taxes payés par les entreprises et les ménages contribuent *toujours* à leurs revenus.

De même, il n'y a pas nécessairement lieu d'opposer fiscalité des entreprises et fiscalité des ménages. Les médias se font souvent l'écho du fait que l'on adresse des « cadeaux » aux uns et pas aux autres. Une entreprise qui se porte mieux embauchera ; elle distribuera plus de dividendes et investira plus, toutes opérations qui vont enrichir les ménages. Toutefois, selon l'usage qu'elle fera de son argent, elle ne va pas enrichir également tous les ménages : si elle embauche beaucoup et/ou augmente les salaires, elle favorisera les ménages de salariés ; si elle distribue beaucoup de dividendes, elle favorisera les ménages d'épargnants ou de rentiers. À l'inverse, un ménage qui se porte mieux consommera plus, ce qui va enrichir les entreprises. Là encore, il ne va pas enrichir également toutes les firmes, car il va plus acheter de certains biens et services que d'autres. Entreprises ou ménages, tout dépend de l'utilisation qui est faite de ces fonds ; s'ils permettent une croissance plus forte, opposer les uns aux autres n'a aucun sens.

Le premier manuel d'économie spécifiquement conçu pour les études à Sciences Po !

Ce livre vise la compréhension des **concepts** clé de la discipline et des **grandes lignes de fracture du monde contemporain**.

Il va droit à l'essentiel en **privilégiant le raisonnement**, la formalisation mathématique y étant aussi réduite que possible. Soucieux de simplifier sans renoncer à la nuance et à la complexité, l'auteur présente la diversité des théories, car la pensée économique, éminemment politique, se forge par le **débat**. Loin de se réduire à un exposé théorique, ce manuel aborde les questions majeures d'aujourd'hui, du réchauffement climatique à la stagnation séculaire, afin d'appréhender le monde dans lequel on vit. Il allie respect de la **recherche actuelle**, par la présentation des modèles réellement utilisés, et **présentation pédagogique**, par la réfutation des idées reçues.

Un **lexique exhaustif et concis**, en fin de volume, permet aux étudiants de naviguer entre les concepts.

Docteur en économie et diplômé de l'IEP de Bordeaux, **Michaël Lainé** est maître de conférences en économie à l'Université Paris 8 et chargé de cours à Sciences Po Lille. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'économie. Il a par ailleurs fondé et dirigé les Éditions Prométhée.

Des PPT réservés aux enseignants sont disponibles à l'adresse
<https://www.deboecksuperieur.com/site/334205>

ISBN 978-2-8073-3420-5
ISSN 2030-2061



deboeck **B**
SUPÉRIEUR

www.deboecksuperieur.com

L

Dans le cadre du Système Européen de Transfert de Crédits (E.C.T.S.), ce manuel couvre le niveau Licence (Baccalauréat/Bachelor).

M

D